



Procès-verbal du Bureau Directeur 19 mai 2021 par Visio conférence

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, COLOMBANI Frédéric, CORDURI-DAVIET Valérie, COURTOIS Eric, GALLET Bernard, HARENT Eliane, KERNEIS Hervé, PEAN Patrick, RIPERT Alain, STOFFER Françoise

Absente : MOREL Carine

Excusé : MALFONDET Gilles

Participant : BOSCAGLI Delphine, CADEI Franck, RENAUD Christine

La réunion est ouverte à 18h30 sous la présidence d'Alain Ripert.

Finances

Françoise Stoffer présente le budget 2021 avec un détail présentant par commission et service, la masse salariale, les équipements, les éventuels frais de déplacement.

Concernant la COC, comme nous avons une saison blanche, sont comptabilisées seulement les factures qui seront émises sur 2021-2022, avec une césure : la moitié sur 2021 et l'autre moitié sur 2022.

La commission d'arbitrage a aussi des recettes présentées pour moitié sur 2021 et l'autre sur 2022.

Le service aux clubs a été renommé en Service aux Nouvelles Pratiques.

A noter la ligne sur l'ANS qui présentait une subvention de 77 000 € l'an dernier, dont 35 000 € sur le PPF. Pour l'année 2021, la ligne du PPF étant intégrée dans l'ensemble de l'ANS, la ligne de 35 000 € étant stable pour le PPF, il restera environ 23 000 € pour les autres projets.

Une ligne spécifique est affichée sur une subvention qui a été demandée en 2020 mais qui sera utilisée en 2021.

La subvention de la région est estimée au même montant que l'an dernier.

Il est prévu un budget de 15 000 € pour la mise en place d'événements particuliers lors des AG des clubs (projet présenté sur un précédent BD) : aide qui est liée à la mise en place de projet.

La ligne du Beach Handball est présentée sur une ligne particulière contrairement à l'an dernier où le budget était intégré au PPF.

Service aux familles (stages d'été) : un suivi très précis et au fil de l'eau est fourni par Jérémy Réault et Ludovic Dain : ce qui nous permet de faire un budget équilibré ; avec 80 % de remplissage pour Passy, 41% à St Laurent de Chamousset (1^{ère} année).

Concernant la commission médicale, des défibrillateurs ont été budgétisés.

A noter, une ligne concernant les jeunes pour l'apprentissage (10 000 € et 18 000 €), pour laquelle nous redistribuons l'ensemble des fonds versés.

A noter, une baisse de 320 000 € de recettes liées à la réduction de l'adhésion ligue concernant les renouvellements ou les créations des licences pour 2021-2022.

Chaque année, nous mettons les résultats bénéficiaires sur le fonds associatif, dont celui de 2020 même s'il a été moindre.

Sur 2021, nous prendrons dans le fonds associatif pour équilibrer le budget.

Patrick Péan demande quand les factures concernant les MAD des comités seront réglées ? Une relance sera faite auprès du service comptabilité.

Valérie Corduri-Daviet fait la remarque que la valorisation des AG avec un moment festif n'est pas très appropriée. Valérie pense que la dépense aurait pu être engagée autrement. En effet tous les clubs organisent traditionnellement une AG et un moment convivial voire un forum ou un tournoi.

Aucune autre question n'est soulevée à la suite de la présentation du budget ; ce dernier se monte à 2M9.

Le budget a été mis en place sur 37 000 licenciés (moyenne établie sur 2018 / 2019 et 2019/2020).

Isabelle Chasson va contacter chaque service / commission afin d'indiquer à chacun / chacune sa situation à date (budget / réalisé).

Alain précise que pour réussir à équilibrer le budget 2022, il nous faudrait arriver à 7000/8000 licenciés de plus.

Ressources Humaines

La parole est donnée à Delphine Boscagli : Jérémy Colsenet a indiqué le 6 mai 2021, son souhait d'une rupture conventionnelle, avec une volonté de sortir des effectifs au 31/08/2021.

A ce jour, Jérémy est sur une démarche de redynamisation professionnelle et met en place un projet professionnel. Jérémy apprécie ce temps passé au sein de la ligue, temps qui lui a permis de monter en compétences.

Jérémy n'a aucune velléité envers la ligue et les élus mais se situe en bout de cycle professionnel et souhaite rester dans le monde sportif et en bons termes avec tous les intervenants du territoire.

Jérémy, en tant qu'auto-entrepreneur restera en contact avec la ligue afin de proposer son expertise sur certains points.

Jérémy maintient sa vigilance quant à la fin de ses missions envers la ligue et cela afin d'assurer le relais.

Bernard Gallet demande quels sont les enjeux ?

Il y en a deux :

- économique
- accompagnement d'un salarié sur ses choix professionnels

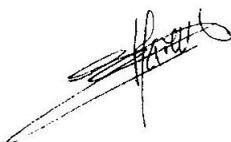
Jérémy Colsenet a pris contact avec un certain nombre de personnes afin d'expliquer son projet professionnel et tous ont pu constater que Jérémy est positif quant à ses relations avec la ligue.

La demande est mise au vote, sur 10 personnes habilitées à voter :

- une abstention
- 9 personnes votent « Pour »

La rupture conventionnelle est acceptée.

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

